

Au fil de
l'eau

Les acteurs
bourguignons
se mobilisent
à l'international

Recueil d'expériences
et d'informations



Bourgogne
coopération

ÉDITO	Page 3
-------------	--------

PARTIE 1 - Les initiatives des acteurs associatifs bourguignons	Pages 4 à 8
---	-------------

- L'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène : des enjeux forts dans les pays en développement
- **L'association Arbalou** (21) mène un projet d'eau potable dans le village d'Iskatafen dans le Haut Atlas Marocain à 1800m d'altitude
- **Le Comité de Jumelage-Coopération de Quetigny-Bous-Koulikoro** engagé pour le développement d'une bananeraie au Mali
- **Électriciens Sans Frontières** organise l'accès à l'eau pour 16 écoles et 16 « cases de santé » à Tibiri au Niger
- L'économie sociale et solidaire au service de la coopération internationale : la réhabilitation d'une digue à Timbosso au Burkina-Faso par **l'association C.A.S.E**

PARTIE 2 - L'action des collectivités territoriales bourguignonnes	Pages 9 à 14
--	--------------

- L'action des collectivités territoriales pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement
- **La Loi Oudin-Santini** : une opportunité pour stimuler l'engagement des collectivités territoriales
- L'exemple d'une coopération décentralisée entre deux collectivités locales : **le Conseil Général de Saône-et-Loire** et la Ville de Tahoua au Niger
- **Les Agences de l'eau**, des acteurs majeurs de la solidarité dans le domaine de l'eau et de l'assainissement
- **Le Parc Naturel du Morvan**, moteur de son territoire dans le domaine de la solidarité internationale
- **Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de Semur-en-Auxois** appuie un projet de maîtrise globale de l'eau en milieu rural en République d'Haïti

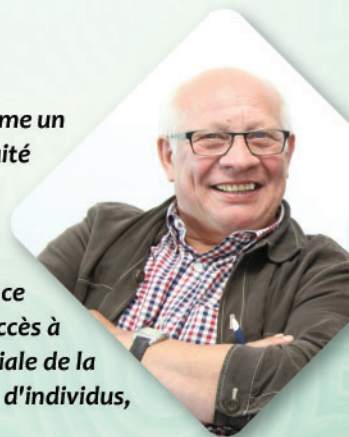
PARTIE 3 - L'éducation à la citoyenneté mondiale : un outil au service de l'accès à l'eau et à l'assainissement	Pages 15 à 18
---	---------------

- Qu'est ce que l'éducation à la citoyenneté mondiale ?
- **La Semaine de la Solidarité Internationale** : un outil pour mettre en place des actions éducatives liées à l'eau et à l'assainissement
- « Regards croisés : de Bligny-sur-Ouche à Ingwaheur » : des élèves de maternelle éveillés à la thématique de l'eau par **l'association Euphorbe en Illabakan**
- Étude comparée du lac kir (Dijon - France) et du lac Wégria (Région de Koulikoro - Mali) : deux classes de 6ème sensibilisées à la protection de la ressource en eau par **l'association Arborescence**

“Nous ne vaincrons ni le SIDA, ni la tuberculose, ni le paludisme, ni aucune autre maladie infectieuse qui frappe les pays en développement, avant d'avoir gagné le combat de l'eau potable, de l'assainissement et des soins de santé de base”

Kofi ANNAN,
Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Depuis 2010, l'accès à l'eau et à l'assainissement a été reconnu comme un droit humain fondamental par les Nations Unies, dans la continuité des Objectifs du Millénaire pour le Développement, qui avaient inclus dès 2000 l'importance de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans les actions de coopération. Entre 1990 et 2010, grâce aux multiples actions menées dans ce domaine, près de 2 milliards de personnes ont pu bénéficier d'un accès à l'eau potable. Néanmoins, selon le rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé de 2012, 11 % de la population mondiale, soit 768 millions d'individus, n'ont toujours pas accès à l'eau potable.



Dans ce contexte, le réseau Bourgogne Coopération, avec l'appui de l'association pS-Eau, a souhaité mettre en lumière des actions menées dans ce domaine par les acteurs du territoire bourguignon. Comme le prouve les organisations que nous avons rencontrées, il est possible d'agir à notre échelle, et avec ses propres moyens. Agir « là-bas », d'une part, à travers la mise en œuvre ou l'appui à des projets de développement à l'étranger, mais aussi agir « ici », grâce à l'éducation au développement, pour permettre au plus grand nombre de mesurer la dimension éminemment universelle de la ressource en eau, et l'importance de sa préservation. À travers ce livret, nous souhaitons également vous donner envie d'agir pour l'accès à l'eau potable et vous apporter des clefs d'actions pour réussir à mettre en œuvre des projets efficaces.

Face aux crises que nous traversons, c'est avec la démultiplication des actions, mais aussi et surtout avec le rassemblement de nos énergies, la mise en cohérence de nos actions et le renforcement de notre efficacité qu'une amélioration durable des conditions de vie des populations pourra être concrétisée.

L'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène : des enjeux forts dans les pays en développement

Clés de voûte du développement

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement sont les moteurs du développement humain. Les populations et les autorités locales les classent sans surprise en tête de liste de leurs priorités. Améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement permet de réduire fortement les maladies, allège la corvée d'eau, stimule l'activité économique, favorise la scolarisation, protège l'environnement, préserve l'intimité et la dignité des populations.

Insérer toute action dans un processus d'amélioration des services d'eau et d'assainissement

Améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement ne se limite pas à la construction ou à la rénovation d'équipements (points d'eau, latrines) : il s'agit de réfléchir à la mise en place de services publics locaux d'eau et d'assainissement performants et durables. Cela implique d'une part d'accorder une attention importante aux activités relatives à l'organisation des services, et d'autre part de replacer le projet dans un processus plus global d'amélioration des services d'eau et/ou d'assainissement.

Conception de projet : Trois étapes fondamentales

- 1) **Identifier l'action à mener** : connaître le contexte d'intervention pour définir les besoins auxquels doit satisfaire l'action.
- 2) **Choisir une solution technique, organisationnelle et financière pour le service d'eau et/ou d'assainissement** : quelles sont les infrastructures à réaliser qui répondront aux besoins et seront adaptées aux spécificités du contexte local ? Comment seront-elles gérées ? Comment leur construction et leur fonctionnement seront financés ?
- 3) **Organiser la mise en œuvre des actions** : Comment sera piloté le projet ? Quels sont les principes directeurs pour exécuter les activités ? Que doit contenir un document de projet ? Comment mobiliser des financements pour l'action ?

Il n'existe pas de recettes miracles ni de réponses toutes faites, chaque action s'inscrit dans un contexte particulier. Tenir compte, analyser et comprendre les préoccupations et contraintes locales spécifiques est le plus sûr moyen de proposer des services publics d'eau et d'assainissement qui répondent à la demande et qui durent dans le temps.

Pour aller plus loin, consultez les guides méthodologiques élaborés par le pS-Eau :

- *Accès à l'eau potable dans les pays en développement : 18 questions pour des services durables*
- *Développer les services d'assainissement : 16 questions pour agir*

L'association Arbalou (21) mène un projet d'eau potable dans le village d'Iskatafen dans le Haut Atlas Marocain (1800m d'altitude)

Projet #1
Maroc



Qui ?

L'association Arbalou a été créée en 1995. Elle a réalisé un premier projet d'adduction en eau potable du village d'Iskatafen en 2002. Il a consisté à capter une source d'eau vers un réservoir de 20 m³, et à organiser sa distribution par bornes-fontaines. Iskatafen fut ainsi le premier village de la vallée des Aït Bouguemez où un système d'eau potable a été mis en place.

Pourquoi ?

Depuis 2008, un nouveau projet a été initié afin de moderniser le dispositif et sécuriser la ressource en eau, permettant aux familles de bénéficier de branchements individuels, et éliminant ainsi les corvées d'eau.

Quel partenaire local ?

L'association marocaine Ansous

Quelles actions ?

- 2008 - 2011 : réalisation du forage et des essais de pompage
- 2011 - 2013 : équipement du puits, mise en place des canalisations et des branchements

Quelles retombées ?

Plus de 600 habitants (environs 70 familles) ont été bénéficiaires de ce projet, qui a amélioré leurs conditions de vie de manière significative. On constate par exemple que le nombre de jeunes couples qui s'installent dans le village et construisent leurs maisons sur des zones autrefois inconstructibles est en augmentation. Enfin, l'association marocaine partenaire de ce projet a pu renforcer fortement ses capacités de gestion, de management, de planification, etc.

Quel coût ?

L'ensemble du projet a coûté 27 040 €.

Quels financements ?

Agence Arvel Voyage : 3 000 €, Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin : 7 000 €, Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse : 10 200 € (versement en 2014), Fonds propres de l'association et dons individuels : 5 340 €, Autres financements : 1 500 €

À retenir

L'association Arbalou s'est entourée d'experts qualifiés pour mener à bien son projet. La Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin a apporté ses compétences en matière de gestion de projet, les associations Hydraulique Sans Frontières et Électriciens Sans Frontières ont apportés leur connaissance des réalités locales et de la mise en œuvre opérationnelle de projet d'eau.



Le comité de Jumelage-Coopération Quetigny-Bous-Koulikoro engagé pour le développement d'une bananeraie au Mali

Projet #2
Mali



Qui ?

A partir de 1985, des contacts se sont établis entre la ville de Quetigny et la ville de Koulikoro. Sous l'impulsion de l'équipe municipale et en association avec les habitants, le Jumelage-Coopération a été signé en 1986 entre Koulikoro et Quetigny puis, en 1989, la commune de Bous en Allemagne l'a rejoint. En 2006, la motopompe qui permettait d'irriguer la bananeraie de la coopérative de Kayo (quartier de Koulikoro) est tombée en panne. La coopérative a sollicité un appui auprès du Comité de Jumelage-Coopération de Quetigny-Bous-Koulikoro.

Pourquoi ?

Le Comité de Jumelage-Coopération s'est fixé pour objectif de maintenir les revenus des habitants issus de la bananeraie et d'améliorer la rentabilité de celle-ci.

Quel partenaire local ?

Le comité de jumelage de Koulikoro et l'association malienne Tjiwara

Quelles actions ?

- Appui à la réalisation d'une étude de rentabilité par l'association Tjiwara
- Prêt sur 10 ans de la valeur d'un groupe motopompe, sous réserve d'une formation technique et comptable, ainsi que d'un suivi de l'association Tjiwara
- Lancement d'un appel à souscription par le comité de jumelage-coopération à destination des habitants de Quetigny

Quelles retombées ?

Le projet a permis d'apporter un revenu supplémentaire de 17 500 F CFA, soit 26 € par mois et par coopérateur.

Quel coût ?

Le coût total de ce projet est de 12 400 €, dont 600 € de frais de formation.

Quels financements ?

Comité de Bous : 6 500 €, Comité de Quetigny : 2 700 €, La souscription : 3 200 €

À retenir

Pour cette action, le Comité de Jumelage-Coopération a utilisé, pour partie, un financement par « souscription ». Cela permet à quiconque de contribuer au projet par le prêt d'une somme modeste. L'argent récolté par le Comité de Jumelage-Coopération a ensuite été mis à disposition sous forme de prêt aux partenaires maliens.



Électriciens Sans Frontières organise l'accès à l'eau pour 16 écoles et 16 « cases de santé » à Tibiri au Niger

Projet #3
Niger



Qui ?

Électriciens Sans Frontière est une ONG reconnue d'utilité publique, qui mène des projets de solidarité internationale en faveur de l'accès à l'énergie dans le monde. Pour cela, elle intervient de trois façons : des projets de développement dans près de 40 pays, des interventions de post-urgence (Haïti, Philippines...) et des missions d'expertise au service d'autres organisations.

Pourquoi ?

L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès à l'eau potable et aux soins dans la ville de Tibiri au Niger, afin notamment de réduire les maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau.

Quel partenaire local ?

L'association Tin Tua formée par Électriciens Sans Frontières

Quelles actions ?

La réalisation de 12 forages et la construction de 12 châteaux d'eau dans la ville de Tibiri au Niger. La première tranche a été réalisée en 2012, la deuxième tranche est en cours de réalisation.

Quelles retombées ?

Aujourd'hui, suite à ces travaux, les 16 cases de santé accueillent en moyenne 327 personnes / jour et 16 écoles ont eu accès à l'eau potable.

Quel coût ?

Le coût total du projet s'élève à 179 824 €, dont 67 000 € d'heures de travail bénévoles valorisées.

Quels financements ?

Agence de l'eau Loire Bretagne, CCAS d'EDF-GDF, Communauté Urbaine Creusot-Montceau, entreprise SYDEL, Conseil général de Saône et Loire, Conseil régional de Bourgogne, Fondation EDF.

À retenir

- Face aux problèmes d'insécurité au Sahel, Électriciens Sans Frontières est désormais dans l'obligation d'accompagner ce projet à distance. Les travaux sont directement suivis et réalisés sur place par une association nigérienne partenaire, Tin Tua. Les échanges se déroulent par téléphone, visioconférence, Internet, etc.
- Cette action illustre l'impact potentiel d'un projet impliquant un nombre important de partenaires, qu'ils soient privés ou publics.

« Le saviez-vous ? »

Des fonds privés peuvent financer vos projets de développement dans le domaine de l'eau, notamment via des fondations : Fondation Ensemble Veolia Environnement, Sahel Aqua Viva, Fondation Artel, Fondation Danièle Mitterrand - France Libertés...



L'économie sociale et solidaire au service de la coopération internationale : La réhabilitation d'une digue à Timbossosso au Burkina-Faso par l'association C.A.S.E

Projet #4
Burkina-Faso



Qui ?

L'association Collectif Afrique Sahel Entraide (C.A.S.E) est une association qui regroupe les cinq communautés Emmaüs de Bourgogne et la confédération paysanne de Bourgogne. Elle a été créée pour permettre la mise en œuvre de projet de solidarité internationale, impliquant notamment les compagnons d'Emmaüs.

Pourquoi ?

À Timbossosso, au nord du Burkina-Faso, la digue d'un bouli a été en partie détruite suite à la crue de l'oued. Le projet de l'association consiste à reconstruire ce bouli pour permettre aux communautés pastorales de la région de pouvoir faire venir abreuver leur bétail.



Quel partenaire local ?

L'association burkinabé "Opération des oasis sahéliens" est l'initiatrice et la coordinatrice de ce projet

Quelles actions ?

- Réparation de la digue de protection et du déversoir du bassin : le chantier a duré une semaine et il a nécessité la mise en place de 350 tonnes de pierres, récoltées préalablement par les villageois.
- Sensibilisation des populations locales à l'entretien de la digue du bassin.

Quelles retombées ?

L'ensemble des communautés pastorales de la région concernée, et même des paysans des pays voisins du Niger et du Mali, peuvent désormais abreuver leurs bétail dans le bassin, et ainsi mieux subvenir aux besoins de leur communauté.

Quel coût ?

Le coût total du projet s'élève à 11 100 €

À retenir

- Ce sont les cinq communautés Emmaüs de Bourgogne qui ont financé cette initiative dans le cadre de leur projet de solidarité.
- Des compagnons d'Emmaüs en réinsertion ont participé à la réalisation du projet au Burkina-Faso.

« Le saviez-vous ? »

Le mot bouli signifie point d'eau. Au Sahel, les pluies tombent toujours soudainement et violemment. L'eau ne s'infiltre pas, elle s'écoule à la surface du sol. Une solution pour remédier au problème est de collecter et de stocker ces eaux de pluie avant qu'elles ne soient piégées, c'est le système du bouli.

L'engagement croissant des collectivités territoriales françaises

Des acteurs de plus en plus mobilisés

Les collectivités territoriales françaises et les Agences de l'eau s'engagent de plus en plus pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement, et contribuent ainsi à l'effort collectif pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

En 2012, près de 250 collectivités locales, syndicats d'eau et d'assainissement, Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et Agences de l'eau se sont impliqués dans des actions de solidarité pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, pour une contribution totale de **28 millions d'euros**. Il faut souligner que ces montants prennent exclusivement la forme de dons, contrairement à l'aide de l'État qui prend de plus en plus la forme de prêts aux pays bénéficiaires.

Des compétences et des secteurs qui dépassent les clivages politiques

La diversité de ces acteurs montre que la thématique de l'eau et de l'assainissement, et la solidarité internationale, sont des compétences et des secteurs d'engagement qui dépassent les clivages politiques, et qui intéressent toutes les collectivités françaises, les grandes comme les petites, en milieu rural comme en milieu urbain, qu'elles soient des villes, des agglomérations, des syndicats des eaux, de rivières, ou d'assainissement, des départements ou des régions, et quel que soit le budget qu'elles peuvent y allouer.

Plusieurs possibilités pour agir

Les modes d'intervention des collectivités territoriales sont très variés et dépendent de leur volonté, de leurs capacités financières et techniques à s'impliquer dans un projet.

- Établir et piloter un partenariat de coopération décentralisée avec une collectivité étrangère
- S'associer à d'autres collectivités autour d'un même projet
- Confier la réalisation d'un projet à un opérateur (ONG, bureaux d'études...)
- Mobiliser du personnel pour apporter une expertise technique
- Mettre en place un fonds de soutien territorial
- Soutenir une action menée par une organisation de solidarité internationale
- Soutenir et/ou mettre en place des actions éducatives pour sensibiliser les publics

PARTIE 2 - L'action des collectivités territoriales bourguignonnes

La Loi Oudin-Santini : une opportunité pour stimuler l'engagement des collectivités territoriales

Que dit la loi ?

Adoptée en 2005, la loi Oudin-Santini autorise les collectivités territoriales françaises, les établissements publics intercommunaux, les syndicats des eaux et/ou d'assainissement et les agences de l'eau à consacrer jusqu'à 1% des recettes de leurs budgets eau et assainissement pour financer des actions de solidarité internationale dans ces secteurs.

Un effet levier incontestable

Cette loi a donné aux acteurs du secteur une marge de manœuvre supplémentaire sans se substituer pour autant au mode de financement classique. On constate une nette augmentation des contributions au secteur de l'eau et de l'assainissement depuis sa mise en application, et la multiplication de dispositifs de financement (fonds de soutien, appels à projets, bourses projets, partenariats collectivités / ONG) spécifiquement fléchés sur ce secteur. En 2012, son application a permis de mobiliser plus de 22 millions d'euros (Agences de l'eau et collectivités confondues).

Une contribution minimale pour le contribuable

L'incidence de la mise en application du 1 % sur la facture d'eau des usagers se limite en moyenne à 1 ou 2 euros par an et par foyer.

Un budget modeste suffit pour réaliser de grands projets et changer la vie de milliers de personnes

Un euro apporté par une collectivité contribue à mobiliser 3 à 10 euros de cofinancements auprès d'autres organisations : Agences de l'eau, fondations, entreprises, ONG, ministère des Affaires étrangères, Agence Française de Développement, Union Européenne...

« Le saviez-vous ? »

Au sens français, la coopération décentralisée désigne l'établissement de relations de long terme entre collectivités territoriales françaises (régions, départements, communes et leurs groupements) et étrangères, formalisées par des conventions qui définissent les actions de coopération prévues et leurs modalités techniques et financières.

L'exemple d'une coopération décentralisée entre deux collectivités locales : Le Conseil Général de Saône-et-Loire et la Ville de Tahoua au Niger

Projet #5
Niger



Qui ?

Le Conseil Général de Saône-et-Loire et la Ville de Tahoua ont initié en 2008 un partenariat donnant lieu à la signature chaque année d'une convention, qui prévoit la réalisation d'investissements en matière scolaire, d'eau, de santé ou d'environnement à Tahoua, décidés conjointement par les deux collectivités.

Pourquoi ?

L'objectif du projet mené est d'améliorer l'alimentation en eau de la Ville de Tahoua. Il doit permettre une augmentation du taux de scolarisation, notamment chez les filles, en réduisant le temps qu'elles consacrent aux corvées d'eau.

Quelles actions ?

- 2008 – 2009 : réalisation de 4 puits
- 2010 : extension des réseaux d'eau potable (1500 m) et création de 2 bornes fontaines
- 2011 : extension des réseaux d'adduction d'eau (3 km) et création de 4 bornes fontaines
- 2012 : réalisation de 2 puits supplémentaires

Quelles retombées ?

Le projet a permis d'optimiser la desserte en eau potable du centre-ville de Tahoua et, aux habitants des quartiers les plus éloignés, d'accéder pour la première fois à l'eau potable. Au total, plus de 120.000 habitants ont ainsi pu bénéficier directement de ce projet.

Quel coût ?

Le coût total du projet s'élève à 193 695 €.

Quels financements ?

Ville de Tahoua : 57 072 €, Le Conseil Général de Saône-et-Loire : 136 623 €

À retenir

Le projet a été mené entre deux collectivités locales sans intermédiaire, mais dans un cadre clairement défini par les conventions entre les deux parties. Ce fonctionnement a permis aux deux collectivités de nouer un partenariat de qualité en étant fortement investies dans la réalisation des objectifs fixés.



Les Agences de l'eau, des acteurs majeurs de la solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

Qu'est-ce qu'une Agence de l'eau ?

Une Agence de l'eau est un établissement public de l'État, qui a pour mission dans un bassin géographique défini, d'initier une utilisation rationnelle des ressources en eau, de lutter contre la pollution et de protéger les milieux aquatiques. Il y a six agences de l'eau en France.

Des contributions en augmentation

L'augmentation récente du montant total des contributions de la coopération décentralisée française est en grande partie due à la hausse significative de la contribution des six Agences de l'eau françaises, qui est passée de 5,6 millions d'euros en 2007 à 15,7 millions d'euros en 2012. De 2007 à 2013, près de 60 millions d'euros d'aides ont été apportées par les six agences de l'eau à des projets de coopération dans 45 pays.

Une expertise au service de la coopération internationale

Elles travaillent avec tous les acteurs (collectivités territoriales, distributeurs d'eau, ONG, organismes privés, fondations d'entreprises...) afin d'apporter leurs expertises et leurs expériences techniques.

En Bourgogne, trois agences se partagent le territoire :

- l'Agence Seine-Normandie
- l'Agence Loire-Bretagne
- l'Agence Rhône-Méditerranée-Corse

LES 
AGENCES
DE L'EAU

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Parc Naturel du Morvan, moteur de son territoire dans le domaine de la solidarité internationale

Projet #6
Kenya



Qui ?

Le Parc Naturel Régional (PNR) du Morvan est un espace créé en 1970 situé à cheval sur les quatre départements bourguignons. Son activité s'oriente principalement autour de la gestion et de la préservation des patrimoines culturels et naturels, du soutien à la dynamique économique et du développement de partenariats entre les acteurs et de la transmission des savoirs.

Pourquoi ?

Le PNR du Morvan s'est fixé comme objectif de soutenir un projet permettant de renforcer durablement l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et de développer les pratiques d'hygiène au Kenya. Il a par ailleurs souhaité permettre aux habitants et aux organisations de son territoire de s'engager à l'international et de découvrir de nouveaux modes de fonctionnement.



Quelles actions ?

Grâce à la loi Oudin-Santini, le PNR du Morvan a soutenu financièrement, un projet de l'association française Solidarités International qui a permis de :

- Réhabiliter les sources et le réseau d'eau de la Ville de Gataab
- Relancer un comité de gestion du réseau d'eau
- Construire des blocs de latrines dans des écoles et des latrines partagées pour les familles
- Promouvoir l'hygiène avec l'organisation d'une campagne de changement des comportements dans l'ensemble des villages et des écoles de la zone du projet

Quels partenaires ?

Parc Naturel du Morvan / Agence de l'eau Seine-Normandie (25%), Union européenne (34%), Fond Suez Environnement initiatives (33%), communautés bénéficiaires du projet (8%)

Quel coût ?

Le coût total du projet s'élève à 653 740€. Le PNR du Morvan a dédié 8 000 € à cette opération.

À retenir

Le soutien financier du PNR du Morvan à ce projet a eu un impact considérable sur les cofinancements mobilisés : grâce à une participation initiale de 8 000 euros, 92 000 euros ont été alloués au projet par l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de Semur-en-Auxois appuie un projet de maîtrise globale de l'eau en milieu rural en République d'Haïti

Projet #7
Haïti

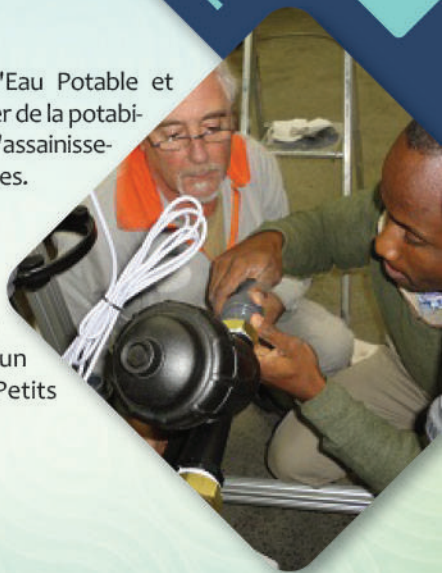


Qui ?

Le SIAEPA est le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de Semur en Auxois. Son rôle est de s'assurer de la potabilité de l'eau pour les usagers et de s'assurer de l'entretien de l'assainissement collectif et non collectif, sur un territoire de 56 communes.

Pourquoi ?

Le SIAEPA a souhaité accompagner financièrement et techniquement, à travers la mobilisation des agents du syndicat (qui se rendent jusqu'à deux fois par an en Haïti) et le partage de techniques d'accès à l'eau potable, un projet réalisé par les associations AquaOrbi (France) et Petits Frères de l'Incarnation (République d'Haïti).



Quel partenaire local ?

L'association haïtienne Petits Frères de l'Incarnation

Quelles actions ?

- Assembler et installer les premières unités de traitement d'eau de lac
- Former des techniciens et des opérateurs qualifiés pour assurer la maintenance et la gestion des infrastructures
- Réaliser des unités d'assainissement individuel optimisées pour la situation locale
- Former et sensibiliser sur la protection et la gestion des ressources et sur les pratiques d'hygiène, les familles vivant sur le territoire concerné

Quels partenaires ?

Association AquaOrbi, SIAEPA de Semur en Auxois, Conseil général du Gard, Agence de l'eau de Seine-Normandie

Quel coût ?

Le coût global du projet est estimé à 450 000 euros. Le SIAEPA a consacré 5 000 euros par an durant 5 ans à ce projet.

À retenir

- Le modèle économique mis en place a vocation à être pérenne et à créer une autonomie de gestion des populations locales dans leurs ressources en eau. Cette autonomie prend forme à travers un comité de gestion de l'eau, composé des représentants de la population qui gèrent la vente et donc le prix de l'eau, la maintenance des infrastructures et l'investissement dans des structures d'assainissement individuelles ou collectives.
- Les usines de potabilisation créées sont autonomes énergétiquement et sont alimentées par des panneaux solaires, ce qui réduit les coûts énergétiques.

PARTIE 3 - L'éducation à la citoyenneté mondiale : un outil au service de l'accès à l'eau et à l'assainissement

Qu'est-ce que l'éducation à la citoyenneté mondiale ?

L'éducation à la citoyenneté mondiale se définit comme le fruit d'initiatives pour informer « le grand public » sur la situation internationale, lui faire comprendre ses enjeux et forger son esprit critique. Cette démarche vise à prendre acte de la complexité des processus de développement et de leurs multiples interdépendances. Elle vise également à faire changer les mentalités et les comportements de chacun afin de construire un monde plus juste, solidaire et durable.

Pour cela, elle a pour objectif de favoriser :

- La compréhension des mécanismes d'interdépendance et d'exclusion dans le monde
- La prise de conscience de l'importance de la solidarité internationale comme facteur de changement social
- L'action pour la construction d'un monde solidaire : agir « ici », pour faire comprendre « là-bas »

Bourgogne Coopération vous accompagne :

Le réseau Bourgogne Coopération vous oriente, vous accompagne, et met à disposition des ressources documentaires (ouvrages spécialisées, études, expositions, guides méthodologiques) pour mener à bien vos projets.



Bourgogne Coopération est membre de Ritimo. Ritimo est un réseau d'information et de documentation pour la solidarité et le développement durable. Depuis 25 ans, Ritimo regroupe en France des lieux et des organisations engagées collectivement dans un projet de mobilisation citoyenne pour la solidarité internationale.



La Semaine de la solidarité internationale : un outil pour mettre en place des actions éducatives liées à l'eau et à l'assainissement

Projet #8
Bourgogne

Depuis 1999, chaque troisième semaine du mois de novembre, la Semaine de la Solidarité Internationale est un grand rendez-vous de sensibilisation et d'information. Cette manifestation est un outil d'éducation à la citoyenneté mondiale, permettant à de nombreuses organisations et associations de mettre en place des actions. En 2013, le réseau Bourgogne Coopération a participé à deux actions de sensibilisation sur la thématique de l'eau.

Un spectacle de sensibilisation à la problématique de l'eau

Afin de sensibiliser le grand public à la problématique de l'accès à l'eau dans le monde de manière ludique et pédagogique, Bourgogne Coopération a accompagné la Fédération Léo Lagrange pour l'organisation de la tournée régionale d'un conteur béninois, Hervé Wegbomé, interprétant une fable contemporaine « Sin Liho, sur la voie de l'eau ». Huit représentations ont été organisées, dont 5 en milieu scolaire, mobilisant près de 300 personnes.



Une rencontre pour mettre en commun leurs expériences

Bourgogne Coopération a accompagné le Comité de Jumelage-Coopération de Quetigny-Bous-Koulikoro pour l'organisation d'une table ronde à Quetigny (Côte d'Or) sur la thématique de l'eau et de la coopération internationale. Intitulée « Gérer l'eau au Sahel : les acteurs bourguignons face aux défis de la coopération », cette rencontre a fait émerger des solutions communes aux enjeux rencontrés sur le terrain, afin de favoriser l'efficacité des actions menées.

« Le saviez-vous ? »

Depuis 2013, le réseau Bourgogne Coopération coordonne la Semaine de la Solidarité Internationale en Bourgogne, dans le cadre d'un partenariat avec le Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID). Bourgogne Coopération peut vous accompagner pour mettre en place des manifestations durant cette semaine.

La Semaine de
la solidarité
internationale
www.lasemaine.org

« Regards croisés : de Bligny-sur-Ouche à Ingwaheur » : des élèves de maternelle éveillés à la thématique de l'eau par l'association Euphorbe en Illabakan

Projet #9
Niger



Qui ?

Euphorbe en Illabakan est une association bourguignonne créée en 2006. Elle a pour mission d'améliorer le développement d'une tribu Touareg, les Illabakan, dans le village d'Ingwaheur au Niger. Parallèlement à cette expérience, l'association a décidé de mettre en place des actions d'éducation au développement en Bourgogne.

Pourquoi ?

Ce projet a pour objectif d'éveiller de façon ludique des élèves de maternelle à la solidarité internationale afin de leur permettre d'appréhender la thématique de l'eau.

Quelles actions ?

Les bénévoles de l'association sont intervenus au cours de deux séances auprès des élèves :

- La première séance a fait découvrir les modes de vie d'une population du nord du Niger. Elle a permis de présenter aux élèves l'universalité de certains besoins et les différences de moyens à la disposition des populations pour les satisfaire.
- Une seconde séance a permis de sensibiliser les élèves aux moyens d'économiser l'eau et de réaliser avec eux une "charte de bonne conduite" de l'utilisation de l'eau.

Quels outils ?

- Les enfants ont réalisé une liste des pratiques et de l'utilisation de l'eau faites en France. Dans un second temps, à travers des petits jeux et des photos, ils ont repéré les habitudes de consommation d'eau au Niger, et les problématiques associées à la pénurie d'eau.
- Une description type faite par les enfants d'une utilisation journalière de l'eau en France a été envoyée à l'école du village d'Ingwaheur au Niger. Une classe du village d'Ingwaheur réalisera le même travail afin que les enfants puissent comparer leur utilisation et leur rapport à l'eau.

Quelles retombées ?

20 élèves de grandes sections de maternelle ont été sensibilisés à la thématique de l'eau.

« Le saviez-vous ? »

Cette action est menée dans les cadres d'un dispositif appelé « Tandems Solidaires », proposé conjointement par Bourgogne Coopération et l'Académie de Dijon. Il a pour objectif de favoriser le développement de l'éducation à la citoyenneté mondiale auprès des jeunes Bourguignons, à travers l'appui à la constitution de binômes composés d'une association de solidarité internationale et d'une structure éducative ou de jeunesse de Bourgogne.



Sensibilisation de deux classes de 6ème à la protection des ressources naturelles par l'association Arborescence : « Étude comparée du lac kir (Dijon - France) et du lac Wégna (Région de Koulikoro - Mali) »

Projet #10
Mali



Qui ?

Arborescence est une association d'éducation à l'environnement et au développement durable basée à Dijon. Créée en 2003, elle mène des actions d'interventions de sensibilisation tout publique, auprès notamment des élèves de primaire et de collège.

Pourquoi ?

Le projet mené consiste à sensibiliser deux classes de 6ème du collège André Malraux (Dijon) à l'importance de gérer de manière raisonnée nos ressources en eau douce à travers la découverte de deux actions de préservation menées sur le lac Wégna, au Mali (région de Koulikoro) par l'ONG Association Mali pour la Protection de l'Environnement et de la Faune (AMPEF) et le lac Kir, en France (Dijon) par l'association Arborescence.



Quelles actions ?

Trois séances de 2h ont été programmées sur l'année scolaire avec 2 séances dispensées en classe et une séance dispensée sur le terrain au lac Kir de Dijon :

- Séance 1 : « Du lac Kir au lac Wégna : contexte et enjeux » : mise en perspective avec les élèves des enjeux de la préservation des ressources.
- Séance 2 : « Comment protéger le lac Wégna ? » : séance ayant fait l'objet d'une visioconférence entre les élèves et les représentants de l'ONG AMPEF.
- Séance 3 : « Sortie découverte au lac Kir » : explication de l'écosystème local et sensibilisation à sa protection.

Quelles retombées ?

Environ 55 élèves ont participé aux animations de l'association.

Quel coût ?

Le coût total du projet s'élève à 360 euros et a été financé dans le cadre d'un dispositif intitulé « Éducation à l'Environnement et au Développement Durable », proposé par la Maison de l'Architecture et de l'Environnement du Grand Dijon, Latitude 21.

À retenir

Afin de sensibiliser les publics à la thématique du développement durable, et plus particulièrement dans le domaine de l'eau, l'utilisation d'exemples internationaux permet de sensibiliser aux interdépendances entre les territoires et les habitants de la planète.

Pour vous accompagner

BOURGOGNE COOPÉRATION : Réseau régional des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale, Bourgogne Coopération accompagne individuellement les porteurs de projet, anime des groupes de travail, propose des formations et vous oriente vers des structures adaptées.

contact@bourgognecooperation.org - www.bourgognecooperation.org

PROGRAMME SOLIDARITÉ EAU (pS-Eau) : Association Loi 1901, le pS-Eau est un réseau d'acteurs français et internationaux engagés pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous. Il développe des activités de recherche et de développement, d'appui-conseil, et de promotion de la solidarité internationale pour l'eau.

pseau@pseau.org - www.pseau.org

Remerciements

Livret tiré à 500 exemplaires

Directeur de publication : Claude Vielix

Ouvrage rédigé par Valérian Gatti - Coordination : Valérian Gatti et Benjamin Léger

Merci à Philippe Mouton (pS-Eau) pour ses conseils, sa contribution et sa relecture attentive

Merci aux contributeurs de ce guide pour leurs précieux témoignages ainsi que pour les photographies associées : Françoise Pierson (association Arbalou), Dorothée Rochet (association Arborescence), Jean-Michel Thomas (Comité de Jumelage-Coopération Quetigny-Bous-Koulkoro), Georges Colombier (Communauté Afrique Sahel Entre-Aide), Guy Vignola (Conseil général de Saône et Loire), Alain Pluyaut (Électriciens Sans Frontières), Blandine Morant (Association Euphorbe en Illabakan), Véronique Lebourgeois (Parc Naturel Régional du Morvan), Franck Verrier (SIAEPA de Semur en Auxois), Cécile Diarra (CERAPCOOP), Morgane Olivier (Centraider).

Sources : Pages 4,9,10 : pS-Eau - Page 11 : www.agencesdeleau.fr

Création graphique : Aurélien Choublier - www.gaiagraphik.com

Imprimeur : www.rapid-flyer.com (impression sur Papier 100% recyclé Cyclus Print)

Tous droits réservés. Aucune partie de cette édition ne peut être reproduite, stockée ou diffusée sous quelque forme que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement, sans l'autorisation de Bourgogne Coopération.

Ce livret met en lumière des actions de coopération internationale menées dans le domaine de l'eau par les acteurs du territoire bourguignon. Il donne des exemples et des clefs d'actions pour mettre en œuvre des projets.

Comme le prouve les organisations que nous avons rencontrées, il est possible d'agir à notre échelle, et avec ses propres moyens. Agir « là-bas », d'une part, à travers la mise en œuvre ou l'appui à des projets de développement à l'étranger, mais aussi agir « ici », grâce à l'éducation au développement, pour permettre au plus grand nombre de mesurer la dimension éminemment universelle de la ressource en eau, et l'importance de sa préservation.

Vous pouvez retrouver ce livret au format numérique sur le portail www.bourgognecooperation.org, accompagné de la web-série « Au fil de l'eau », les acteurs bourguignons se mobilisent à l'international » et d'interviews des porteurs de projets présents dans ce livret.



Au fil de l'eau

Les acteurs bourguignons se mobilisent à l'international

